

**COMPTE RENDU DE LA COMMISSION
INFORMATION et TRANSPARENCE
DU VENDREDI 6 octobre 2023**

PRESENTS : Mesdames Viviane FATTORELLI, Francine BELLUCCI, Christel SZMIDT et Messieurs Thierry KUTARASINSKI et Gautier BERERA

EN VISIO : Madame Karine GUILLAUME,

EXCUSES : Madame Carine BONOMETTI, Messieurs Christian ENGLER, Frédéric POKRANDT et Jean-Marie MILESI

ABSENTS : Mesdames Natacha JACQUIN et Laurence PEROGLIO-CARUS et Monsieur Eric JACQUIN

ORDRE DU JOUR

1. Bilan de mi-mandat
2. L'avenir du bulletin municipal
3. Présentation du nouveau site internet de la ville
4. Guide pratique / Agenda / Plan de la ville
5. Communication urbaine
6. Divers

M. KUTARASINSKI, président de la Commission ouvre la séance à 18h00 et remercie les participants. Il donne ensuite la parole à Mme SZMIDT pour qu'elle aborde les points à l'ordre du jour.

1. Bilan de mi-mandat

M. KUTARASINSKI indique que les adjoints doivent se réunir pour faire un point sur les actions réalisées et à réaliser depuis le début de mandat.

La date du 21 octobre a été retenue pour le groupe de travail.

Pour information, le bilan de mi-mandat sera intégré au prochain bulletin municipal et des exemplaires seront également disponibles en mairie.

2. L'avenir du bulletin municipal

Il a été discuté lors d'un bureau en août dernier, des difficultés que connaissent les élus à pénétrer dans les immeubles et donc à distribuer les bulletins municipaux.

De plus, beaucoup de bulletins sont retrouvés dès le lendemain dans les containers poubelle.

La question se pose donc de l'avenir du bulletin municipal.

Il est proposé de créer un bulletin numérique, envoyé via newsletter, toutefois une partie de la population serait oubliée (les personnes âgées et ceux ne disposant pas d'internet ou d'ordinateur).

Il est proposé une distribution lors des repas des anciens mais les dates de sortie de nos deux bulletins (janvier et juillet) ne correspondent pas à la date du Repas des anciens (octobre). Il est alors proposé d'imprimer que quelques centaines de bulletins (contre 3900 actuellement) et de les laisser à disposition dans le hall de la mairie. Les habitants intéressés par sa lecture devraient alors se déplacer.

Christel propose dans un premier temps de créer un sondage sur internet et en format papier pour connaître les attentes de la population sur ce point.

Des questions du type « Lisez-vous le bulletin municipal ? », « Souhaitez-vous rester au format papier ou passer au format numérique ? » peuvent être envisagées.

Les élus se questionnent également sur la périodicité de parution du bulletin, les associations participant davantage au bulletin de janvier qu'à celui de juillet.

Ils proposent également de sonder les habitants sur ce point « 1 ou 2 bulletins par an ? ».

3. Présentation du futur site de la ville

Christel présente le nouveau graphisme du site internet et rappelle que l'arborescence a déjà été validée de ce fait aucun changement ne pourra s'opérer sur cette partie.

L'ensemble respecte les attentes de la commission et satisfait les membres de l'assemblée.

La question du suivi des commerces s'est posée par rapport au site internet.

4. Guide pratique / Agenda / Plan de la ville

Christel indique avoir reçu, avec M. KUTARASINSKI, la directrice de la société COM 2000, Madame Fouchs, spécialisée dans les guides pratiques, agendas et plans de ville.

Madame la Maire souhaite renouveler et actualiser Guide pratique et plan de ville, l'agenda n'est pas retenu car jugé inutile pour notre ville.

Des exemples de leurs travaux récents, en différents formats, sont transmis aux membres et c'est finalement un guide pratique de format Carré qui a retenu l'attention pour son graphisme et son originalité se démarquant du format habituel pour ce type de produit.

Quant au plan de la ville, un plan de moyen format a été retenu avec seulement 2 pliures, plus maniable, selon la commission.

La conception et l'édition de ces produits seront gratuites pour la commune puisque payées par la publicité.

Christel est chargée de recontacter COM 2000 et prévoir les sorties pour décembre 2024.

5. Communication urbaine

Christel indique qu'afin de répondre à la réglementation en vigueur il est essentiel de mettre en place des panneaux d'affichage libre sur la commune.

Il est donc proposé d'acheter de nouveaux panneaux pour l'affichage municipal, avec un système de verrouillage par clé et ainsi laisser les anciens panneaux béton pour l'affichage libre obligatoire.

De nouveaux devis devront être effectués et soumis à la commission finances lors du vote du budget 2024. Ce point sera rediscuté à ce moment-là. Toutefois, Madame la Maire signale que nous devons trouver une solution pour répondre à la réglementation mais qu'une vitrine n'est peut-être pas une bonne idée car elle sera régulièrement vandalisée.

A terme, le service communication aimerait également installer des sucettes en ville pour une communication externe plus performante.

6. Divers

- Goodies : le service communication aimerait connaître la politique budgétaire à suivre en termes de goodies. Madame la Maire indique qu'un goodies quel qu'il soit reflète l'image de la ville et qu'il faut donc adapter le budget en conséquence. Elle énumère les services pouvant en avoir besoin (Culture, sport, scolaire, environnement, jumelage) et ceux pouvant utiliser leur propre budget ou en n'ayant aucune utilité (Compta, techniques). Elle souhaite que l'achat de goodies soit géré par un seul et même service et qu'il convient donc de mutualiser les demandes.
- Protocole de transmission en termes de communication : Christel annonce que le responsable du pôle, Julien GASSMANN, va proposer un nouveau protocole de transmission des demandes d'infographie lors d'une prochaine réunion des chefs de service. Ce protocole permettra d'organiser et d'optimiser la transmission des informations afin de limiter au maximum les demandes de dernières minutes perturbant de plus en plus les travaux en cours du service communication. Dans ce protocole, seront donnés des délais de conception ou encore d'envoi de fichier à l'imprimeur.

Monsieur KUTARASINSKI clôture la réunion à 20h00.